

Parc national
Sirmilik

Plan directeur 2016



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

NOVEMBRE 2016

Sirmilik

Parc national du Canada

Plan directeur

Avant-propos



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada appartiennent à tous les Canadiens et Canadiennes et offrent des expériences authentiquement canadiennes.

Ces endroits spéciaux forment l'un des plus beaux et plus vastes réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde.

Le gouvernement s'est engagé à protéger notre patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau des aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Nous devons en même temps continuer d'offrir de nouveaux programmes et activités innovateurs axés sur les visiteurs et la sensibilisation pour permettre à davantage de Canadiens et de Canadiennes de découvrir les sites de Parcs Canada et d'apprendre au sujet de notre histoire, environnement et culture.

Ce nouveau plan directeur du parc national du Canada Sirmilik vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés dans le cadre de consultations et de contributions exhaustives de personnes et d'organismes divers, dont les peuples autochtones, des résidents locaux et régionaux, des visiteurs et l'équipe dévouée œuvrant à Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont une priorité pour le gouvernement du Canada. J'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué à ce plan pour leur engagement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis cet effort concerté, et je suis heureuse d'approuver le Plan directeur du parc national du Canada Sirmilik.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C McKenna'.

Catherine McKenna
*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et
ministre responsable de Parcs Canada*

Recommandations

Recommandé par:



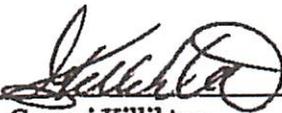
Daniel Watson
Directeur général
Parcs Canada



Jenna Boon
Directrice d'unité de gestion
Unité de gestion du Nunavut
Parcs Canada



Nancy Anilniliak
Conseillère spéciale auprès du Directeur exécutif pour le Nord
Unité de gestion du Nunavut
Parcs Canada



Gesoni Killiktee
Président
Comité mixte de planification et de gestion du parc Sirmilik

Résumé

Le parc national Sirmilik est situé à l'extrémité nord de l'île de Baffin, entre les collectivités de Pond Inlet (Mittimatalik) et d'Arctic Bay (Ikpiarjuk). Il s'agit de l'un des parcs nationaux les plus vastes du Canada avec une superficie de 22 200 km². Il a été établi en 2001 et il fait l'objet d'une gestion conjointe exercée par les Inuits et Parcs Canada conformément à l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*, l'*Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits des parcs nationaux Auyuittuq, Quttinirpaaq et Sirmilik* et la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

Trois stratégies clés sont proposées afin d'orienter, dans un avenir assez rapproché, les travaux qui se rattachent à la gestion du parc. La collaboration avec les collectivités inuites locales s'avère cruciale dans le cadre de ces stratégies. Chacune tire parti des relations actuelles afin de permettre à l'Agence de mieux accomplir son mandat et aux collectivités de Pond Inlet et d'Arctic Bay de combler leurs attentes et de réaliser leurs objectifs.

PREMIÈRE STRATÉGIE CLÉ : CÉLÉBRER LA RELATION PARTICULIÈRE ENTRE LE PARC NATIONAL SIRMILIK ET LES INUITS DE POND INLET ET D'ARCTIC BAY

Cette stratégie fait fond sur l'histoire du lien entre Inuits et la terre, qui s'infiltré encore dans tous les aspects de la vie arctique. Parcs Canada continuera à célébrer et à encourager ce lien, et les Inuits auront l'occasion de profiter de la présence du parc. Parcs Canada continuera d'établir des relations avec les collectivités voisines et d'encourager les gens de la région à partager leurs connaissances, leur expertise et leur passion en ce qui a trait à la gestion du parc.

La stratégie vise à atteindre les objectifs suivants :

- Encourager et accroître l'utilisation du parc par les Inuits
- Augmenter la participation des Inuits aux décisions de gestion du parc
- Augmenter les avantages pour les Inuits quant aux possibilités de développement économique

SECONDE STRATÉGIE CLÉ : ÉLABORER UN PROGRAMME AXÉ SUR L'EXPÉRIENCE DES VISITEURS DU PARC NATIONAL SIRMILIK

Cette stratégie vise à offrir de nouvelles activités aux visiteurs du parc national Sirmilik à l'aide des collectivités de Pond Inlet et d'Arctic Bay et de l'industrie du tourisme.

La stratégie vise à atteindre les objectifs suivants :

- Augmenter le nombre de visites au parc.
- Diversifier les activités offertes aux visiteurs au moyen de produits et de programmes d'interprétation.
- Respecter la nature authentique de l'expérience recherchée par les visiteurs.
- Continuer de promouvoir la sécurité des visiteurs.
- Respecter les activités culturelles et de récoltes des Inuits.
- Collaborer avec d'autres organismes afin de soutenir le développement de la capacité touristique de Pond Inlet et d'Arctic Bay.

TROISIÈME STRATÉGIE CLÉ : AUGMENTER LA SENSIBILISATION ET LA COMPRÉHENSION DES GENS À L'ÉGARD DU PARC NATIONAL SIRMILIK

Cette stratégie vise à établir une base de connaissances scientifiques et inuites du parc de façon à protéger ses écosystèmes et ses ressources culturelles et de forger un lien entre le parc et les Canadiens. La stratégie repose sur la relation entre Parcs Canada et les collectivités de Pond Inlet et d'Arctic Bay, ainsi que sur le partenariat et l'étroite collaboration avec différents organismes tels que des universités, le Service canadien de la faune, l'Association inuite de Qikiqtani et la Fiducie du patrimoine inuit. Ces mesures sensibiliseront davantage les partenaires, les visiteurs potentiels et le grand public à l'égard du parc.

La stratégie vise à atteindre les objectifs suivants :

- Réaliser des inventaires, entreprendre des recherches et des études de suivi sur les écosystèmes et les ressources culturelles et intégrer l'utilisation des récits oraux et des noms de lieux inuktituts.
- Recueillir et utiliser des connaissances inuites de façon continue.
- Déterminer la valeur patrimoniale et l'importance culturelle de ressources culturelles précises.
- Renforcer les relations entre Parcs Canada et les collectivités de Pond Inlet et d'Arctic Bay, surtout au moyen d'activités pour les jeunes sur le site du parc.
- Contribuer à améliorer les relations entre les chercheurs et les collectivités.
- Élaborer des produits et des programmes de sensibilisation et d'éducation pour les Canadiens, notamment des programmes ciblés pour les résidents de Pond Inlet et d'Arctic Bay à l'aide du site Web de Parcs Canada.

Table des matières

Avant-propos	iii
Recommandations.....	v
Résumé.....	vii
1.0 Introduction.....	1
2.0 Importance du parc national Sirmilik	4
3.0 Contexte de planification	5
4.0 Priorités de planification.....	7
5.0 Vision	9
6.0 Stratégies clés	10
7.0 Gestion sectorielle	16
8.0 Zonage.....	19
9.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique.....	28
10.0 Remerciements.....	30
Cartes	
Carte 1 : Contexte régional	2
Carte 2 : Parc national Sirmilik.....	3
Carte 3 : Île Bylot, parc national Sirmilik	17
Carte 4 : Zonage, parc national Sirmilik.....	23
Carte 5 : Zonage, extrémité sud-ouest de l'île Bylot.....	234
Carte 6 : Régions ayant une importance spéciale pour les Inuits	26

1.0 Introduction

Parcs Canada administre l'un des plus grands et des plus beaux réseaux d'aires naturelles et historiques protégées dans le monde. L'Agence a pour mandat de protéger et de mettre en valeur ces lieux afin que les générations d'aujourd'hui et de demain puissent les apprécier et en jouir. La gestion stratégique tournée vers le futur de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal patrimonial et sites nationaux historiques qu'administre Parcs Canada soutient sa vision :

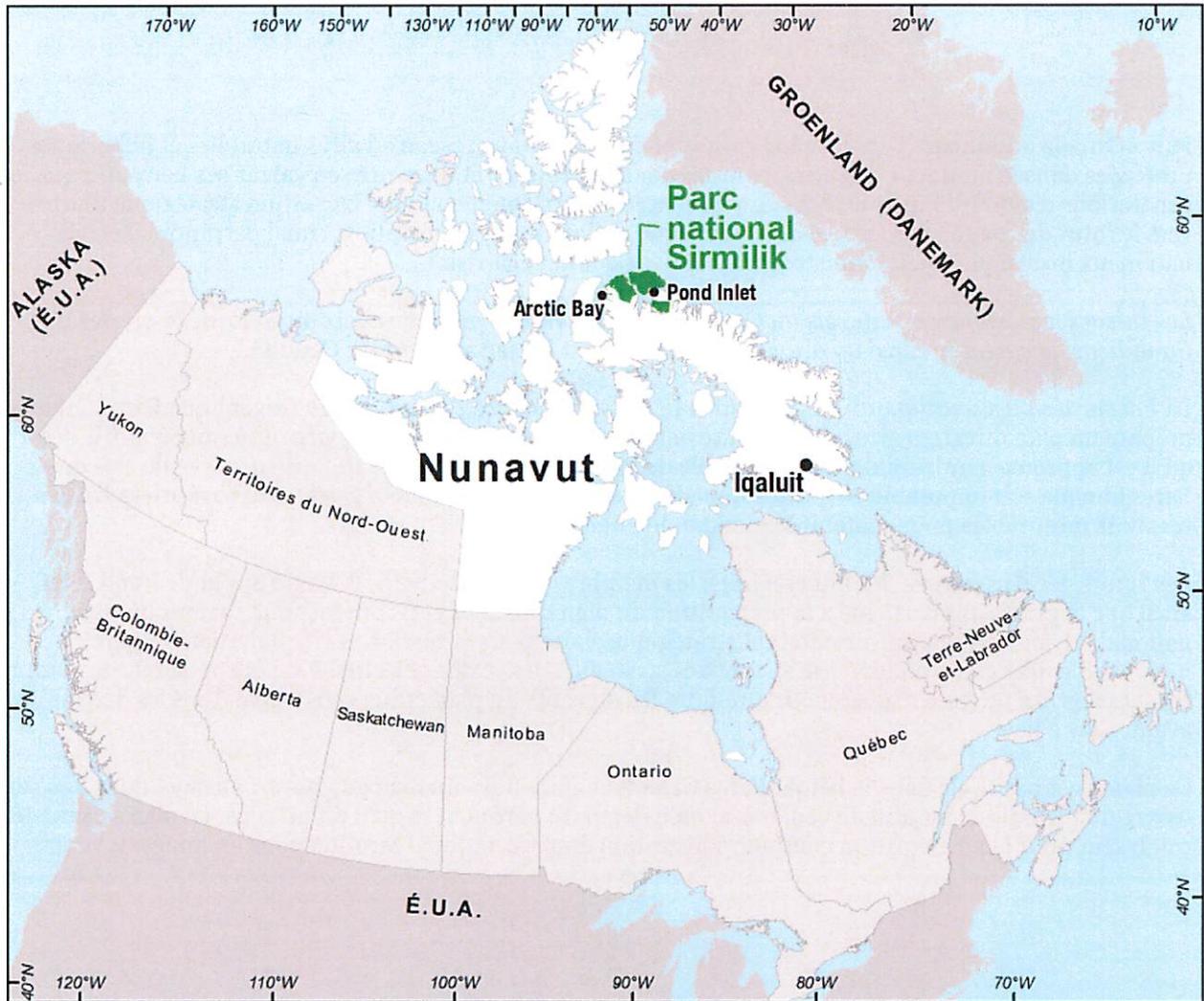
Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* exigent que Parcs Canada prépare un plan directeur pour chaque parc national. Le *Plan directeur du parc national Sirmilik*, dès qu'il est approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, veille à ce que Parcs Canada soit imputable envers les Canadiens et il décrit comment la gestion du parc atteindra des résultats mesurables pour soutenir le mandat de l'Agence.

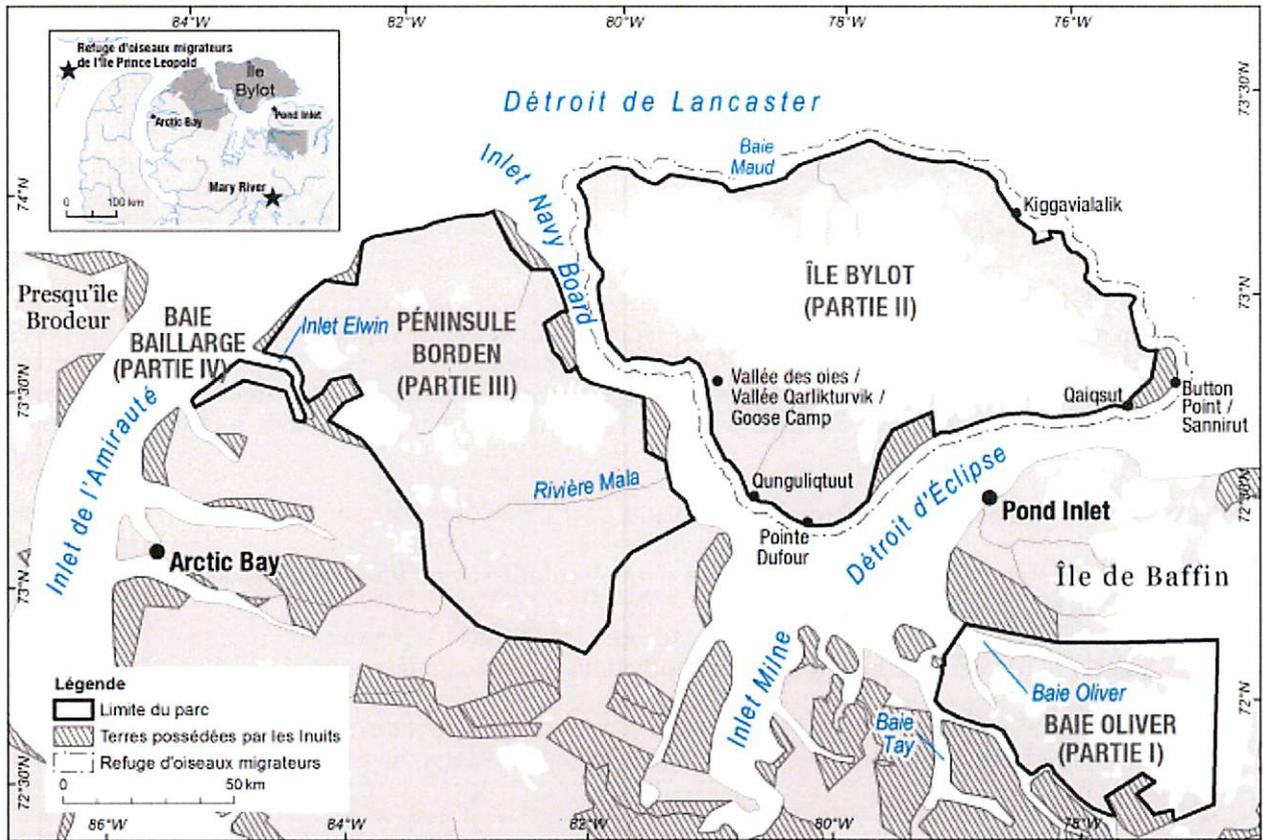
Les Inuits, les partenaires, les intervenants, les membres des collectivités d'Arctic Bay et de Pond Inlet, ainsi que le public ont participé à la préparation du plan directeur et ils ont façonné l'avenir du parc national. Le plan établit une orientation stratégique claire pour la gestion et l'exploitation du parc national Sirmilik en formulant une vision, des stratégies clés et des objectifs. Parcs Canada rendra compte tous les ans des progrès réalisés pour atteindre les objectifs du plan et révisera le plan tous les dix ans ou avant, s'il y a lieu.

Ce plan n'est pas coulé dans le béton. Parcs Canada maintiendra un dialogue ouvert au sujet de la mise en œuvre du plan directeur afin de veiller à ce qu'il demeure pertinent et qu'il ait un sens. Le plan servira de catalyseur pour la participation continue à la gestion du parc national Sirmilik pour les années à venir.

Carte 1 : Contexte régional



Carte 2 : Parc national Sirmilik



2.0 Importance du parc national Sirmilik

Le parc national Sirmilik a été créé en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux* en 2001, à la suite de la négociation et de la signature de l'*Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits des parcs nationaux Auyuittuq, Quttinirpaaq et Sirmilik* (ERAI). Le parc fait l'objet d'une gestion conjointe exercée par les Inuits et Parcs Canada conformément à l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* (ARTN) et l'ERAI. Il s'agit de l'un des parcs nationaux les plus vastes du Canada avec une superficie de 22 200 km².

Voici les objectifs du parc tels qu'énoncés dans l'ERAI :

- a) protéger à perpétuité une région naturelle représentative ayant une signification pour le Canada dans la région naturelle des Basses-Terres de l'Arctique Est;
- b) respecter la relation particulière qui existe entre les Inuits et la région;
- c) assurer la protection à long terme des populations d'oiseaux migrateurs et de leurs habitats dans le parc;
- d) encourager le public à comprendre, à apprécier le parc et à en jouir, y compris la relation particulière entre les Inuits et cette région, de façon à conserver le parc intact pour les générations à venir.

L'île Bylot, l'un des quatre secteurs du parc, est également un refuge d'oiseaux migrateurs. L'*Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits pour les réserves nationales de faune et de refuges d'oiseaux migrateurs dans la région du Nunavut* définit un régime de gestion participative supplémentaire distinct pour le refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Bylot.

Le parc est composé de toundras, de glaciers, de milieux humides et d'écosystèmes marins, côtiers et d'eau douce. Les écosystèmes de la toundra représentent environ 60 % de la superficie du parc. Comme l'indique son nom inuktitut « Sirmilik », soit « le lieu des glaciers », la majorité du parc se compose de hautes montagnes et de glaciers.

Le parc national Sirmilik est très important sur le plan culturel. Les Inuits sont actuellement très nombreux à l'utiliser pour diverses activités culturelles et de récolte, surtout les Inuits des collectivités de Pond Inlet (Mittimatalik) et d'Arctic Bay (Ikpiarjuk). Le parc et ses environs recèlent également une riche collection de ressources culturelles qui raconte l'histoire de l'occupation humaine de la région au cours des deux derniers millénaires.

3.0 Contexte de planification

La planification de l'avenir du parc national Sirmilik exige de tenir compte de son contexte juridique et administratif, des tendances générales qui le toucheront dans les années à venir et de l'opinion des collectivités voisines, des Inuits, des intervenants et de la population en général. L'élaboration du présent plan directeur repose sur les éléments importants suivants :

3.1 LE CONTEXTE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF DU PARC

L'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* (ARTN) reconnaît les différents droits des Inuits et établit des structures de gestion participative dans la région du Nunavut. Plus particulièrement, l'ARTN reconnaît les droits des Inuits de récolter des espèces sauvages à l'intérieur des parcs nationaux comme le parc national Sirmilik, les exempte du paiement des droits d'entrée lorsqu'ils exercent des activités de récolte et leur permet d'y aménager des camps éloignés, sauf si de tels camps sont contraires aux dispositions du plan directeur du parc.

L'ARTN et l'*Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits des parcs nationaux Auyittuq, Quttinirpaaq et Sirmilik* (ERAI) définissent le régime de gestion participative du parc. Le Comité mixte de planification et de gestion du parc national Sirmilik (CMPG) est l'organisme de gestion participative du parc. Il compte six membres dont trois sont nommés par l'Association inuite de Qikiqtani (AIQ) et trois par le ministre responsable de Parcs Canada. Une des affectations ministérielles doit prendre en compte l'avis du ministre responsable du Service canadien de la faune en raison du statut de refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Bylot. Le Comité conseille Parcs Canada, le ministre responsable des parcs nationaux, le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut et d'autres organismes sur la gestion du parc. L'ERAI stipule également qu'une équipe de planification du parc doit élaborer les plans directeurs. L'équipe de planification du parc national Sirmilik comprend quatre membres dont deux sont nommés par l'AIQ, un par Parcs Canada et un par le Service canadien de la faune.

Plusieurs autorités de gestion adjacentes et interdépendantes sont importantes pour le parc national Sirmilik; elles offrent des possibilités de partenariats et elles doivent être consultées. Des terres appartenant aux Inuits et la composante marine du refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Bylot sont adjacentes au parc national Sirmilik. Une étude de faisabilité sur l'établissement d'une aire marine nationale de conservation dans le détroit de Lancaster, y compris dans les eaux autour du parc, est en cours. De plus, un projet d'exploitation du minerai de fer et ses installations portuaires se situent à proximité du parc national Sirmilik, sur des terres appartenant aux Inuits près de la rivière Mary, à 160 km au sud de Pond Inlet et à environ 100 km au sud du secteur de la baie Oliver du parc national Sirmilik.

3.2 RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS VOISINES DE POND INLET ET D'ARCTIC BAY

Les Inuits entretiennent de solides liens historiques avec les environnements terrestres et marins. Les Inuits de Pond Inlet et d'Arctic Bay continuent de se déplacer énormément dans leur environnement, y compris dans le parc national Sirmilik, afin de jouir de leur culture et de leur mode de vie. Il est donc important de tirer parti du savoir des Inuits pour comprendre les écosystèmes du parc et améliorer les relations entre Parcs Canada et les deux collectivités inuites. Il est également crucial de poursuivre les inventaires, l'évaluation et la surveillance des ressources culturelles du parc. De plus, les résidents de ces

collectivités soulèvent régulièrement l'importance d'offrir des produits et des programmes de sensibilisation et d'éducation sur le parc aux jeunes de Pond Inlet et d'Arctic Bay.

Pond Inlet et Arctic Bay disposent de peu d'entreprises touristiques, ce qui limite leur capacité à concevoir des produits et des projets touristiques. Le renforcement de la capacité touristique est essentiel si l'on souhaite accroître la fréquentation du parc et améliorer les relations entre Parcs Canada et ces collectivités inuites.

3.3 TENDANCES EN MATIÈRE DE CLIMAT ET DE FRÉQUENTATION QUI INFLUERONT SUR LE PARC DANS LE FUTUR

Le parc offre une certaine protection pour les espèces fauniques et les écosystèmes, mais de nombreuses espèces arctiques, comme les caribous, les ours polaires, des oiseaux marins et des mammifères marins, se déplacent bien au-delà des limites du parc et ne sont pas à l'abri des pressions à l'échelle mondiale. Ces pressions modifient l'ensemble de l'Arctique et influent sur la vie des Inuits qui y habitent. Le programme de surveillance des écosystèmes commence à recenser une diminution de l'intégrité de nombreux éléments des écosystèmes du parc.

Compte tenu de l'emplacement éloigné du parc et des coûts d'accès, très peu de personnes non inuites visitent le parc national Sirmilik. À l'heure actuelle, les visiteurs du parc se composent surtout de randonneurs, de skieurs, d'alpinistes, de navigateurs et de passagers de navires de croisière. Depuis 2006, le nombre de visites de navires de croisière au Nunavut s'accroît constamment, et la recherche indique que cette tendance se poursuivra. Le nombre croissant de visites de voiliers privés haut de gamme, de yachts et de navires de croisière luxueux indique la possibilité d'un nouveau créneau. La croisière et la navigation peuvent être d'excellents moyens d'explorer l'écosystème de l'Arctique et elles pourraient grandement augmenter les visites au parc national Sirmilik, surtout parce que les navires constituent l'infrastructure touristique dont le Nunavut est dépourvu à l'heure actuelle (p. ex., hôtels et restaurants pour ce marché) et qu'il y a peu d'entreprises touristiques dans les collectivités voisines par rapport à la demande.

Aucun visiteur n'est arrivé au parc par avion, mais ce type d'accès pourrait grandement augmenter le nombre de visites, surtout de voyageurs d'affaires et de visiteurs des collectivités lors de la débâcle des glaces. Certains membres des collectivités ont soulevé des préoccupations à propos de l'accès des visiteurs par avion et par bateau, puisqu'ils pourraient perturber les Inuits lors des activités culturelles et de récolte, ainsi que la faune, notamment les caribous et les mammifères marins.

4.0 Priorités de planification

Le *Rapport sur l'état du parc – Parc national du Canada Sirmilik* publié en août 2012 soulève les priorités suivantes qui tiennent compte des recommandations de l'équipe de planification du parc et du Comité mixte de planification et de gestion du parc ainsi que des observations des membres des collectivités de Pond Inlet et d'Arctic Bay et des représentants du Service canadien de la faune. Le présent plan directeur découle de ces priorités.

4.1 CRÉER DES EXPÉRIENCES POUR LES VISITEURS

Le parc national Sirmilik offre aux visiteurs de l'Arctique et de l'Extrême-Arctique un paysage époustouflant et diversifié, une densité faunique relativement élevée et une riche collection de ressources culturelles et historiques inuites. Les Inuits des collectivités voisines fréquentent souvent le parc comme leur en reconnaît le droit l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*. Les visiteurs sont peu nombreux étant donné les coûts de déplacement jusqu'au Nunavut et au parc. La plupart des visiteurs viennent au parc au printemps pour le ski ou les excursions à la lisière de la banquise ou à l'été pour la randonnée ou les excursions en bateau de croisière. Les statistiques sur les visiteurs ne prennent pas en compte la fréquentation assidue du parc par les Inuits de Pond Inlet et d'Arctic Bay, car Parcs Canada ne surveille pas l'utilisation du parc par les Inuits. À ce jour, ce sont les escales des navires de croisière qui amènent le plus grand nombre de visiteurs. Récemment, la région a aussi enregistré une augmentation du nombre d'escales de voiliers et de yachts privés. On prévoit que cette tendance se poursuivra par suite de prolongation de la saison libre de glace en raison des changements climatiques et que les visiteurs emprunteront divers types d'embarcations pour venir dans la région. Aucun sentier de randonnée, ni aucune piste de ski, ni aucune autre route n'a été tracé ou annoncé pour les visiteurs, et le parc dispose de très peu de produits et de programmes d'interprétation. Le parc ne dispose pas d'installations. De plus, comme dans de nombreuses collectivités du Nunavut, les services touristiques dans les collectivités voisines de Pond Inlet et d'Arctic Bay sont très limités.

Possibilités

- Éveiller l'intérêt des visiteurs pour le paysage époustouflant, la faune diversifiée et la richesse de la culture et de l'histoire inuites en établissant des liens avec de nouveaux marchés (comme les voiliers et les yachts) et en créant des expériences pour les visiteurs (balisage des pistes de ski et des sentiers de randonnée, élaboration de produits et de programmes d'interprétation, tout en continuant de privilégier la sécurité des visiteurs de même que leur plaisir et leur satisfaction).
- Collaborer avec le gouvernement du Nunavut et le hameau de Pond Inlet pour mettre sur pied le centre d'accueil Nattinnak et en bénéficier (comme indiqué dans un premier Protocole d'entente) et travailler avec la collectivité d'Arctic Bay en vue d'élaborer des programmes pour les visiteurs avantageux à la fois pour le parc et pour cette collectivité.

Défis

- Accroître la fréquentation du parc étant donné les coûts de déplacement pour les visiteurs et le peu de services touristiques offerts à l'échelle locale.
- Appuyer l'exécution des programmes liés à l'expérience des visiteurs, aux ressources culturelles et à l'intégrité écologique en l'absence d'installations et assurer la sécurité des visiteurs dans le parc au fur et à mesure que le taux de fréquentation augmentera.

4.2 SENSIBILISATION DU PUBLIC

Le parc est relativement nouveau et les collectivités avoisinantes commencent à peine à appuyer les activités qui s'y déroulent. Les collectivités de Pond Inlet et d'Arctic Bay, où la majorité des habitants sont inuits, ont des liens particuliers avec le parc. L'ERAI indique que ces dernières servent de porte d'entrée au parc national Sirmilik. Parcs Canada a des employés à Pond Inlet, mais aucun employé à Arctic Bay.

Possibilités

- Accroître le rôle de la collectivité comme porte d'entrée au parc en élaborant en collaboration avec des tiers des produits ou des programmes de sensibilisation et d'éducation (sur la culture et l'histoire inuites, y compris des activités sur la terre et sur la banquise).
- Offrir aux résidents de la collectivité, y compris aux employés, des occasions de mieux appuyer l'expérience des visiteurs, les programmes de sensibilisation et d'éducation et ceux liés à l'intégrité écologique et aux ressources culturelles.

Défis

- Établir des liens entre Parcs Canada et la collectivité d'Arctic Bay malgré l'absence d'installations et d'employés permanents de Parcs Canada à l'échelle locale.
- Aborder les pressions locales et régionales relevées par les membres des collectivités, y compris l'augmentation constatée et attendue du trafic maritime dans le détroit de Lancaster. Certaines de ces pressions émanent de l'extérieur du parc et d'autres nécessitent des mesures supplémentaires de surveillance.

4.3 SURVEILLANCE ET PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES CULTURELLES DU PARC

Les effets des changements climatiques mondiaux sur l'Arctique sont bien documentés. Ces derniers ont une incidence sur les écosystèmes, sur les habitudes de visite dans la région et sur les Inuits dont la culture est étroitement liée aux environnements terrestres et marins. On a mis en œuvre des programmes de surveillance de l'état de l'intégrité écologique du parc, des ressources culturelles, de l'expérience des visiteurs ainsi que de la sensibilisation et de l'éducation du public, mais certains indicateurs présentent des lacunes majeures sur le plan des connaissances. La recherche et la surveillance à l'intérieur du parc national Sirmilik reposent énormément sur des travaux menés par des universités et d'autres organisations. L'Unité de gestion du Nunavut a commencé à utiliser davantage le savoir des collectivités de Pond Inlet et d'Arctic Bay. La récolte traditionnelle dans le parc se poursuit, conformément à l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*.

Possibilités

- Appuyer l'élaboration de produits et de programmes de sensibilisation et d'éducation qui visent à tirer parti du savoir des Inuits, à réaliser des inventaires et à poursuivre les travaux de surveillance et de recherche dans le parc national Sirmilik.
- Appuyer les programmes liés à l'expérience des visiteurs, à la sensibilisation, aux ressources culturelles et à l'intégrité écologique en entretenant des liens avec les Inuits, les universités et d'autres organisations qui effectuent des travaux de recherche et de surveillance dans le parc.

Défis

- Accroître la connaissance de Parcs Canada relative aux écosystèmes et aux ressources culturelles du parc national Sirmilik.
- Satisfaire aux exigences de sécurité de l'association de chasseurs et de trappeurs de la collectivité d'Arctic Bay qui visent à construire un abri dans le secteur de l'inlet Elwin, où les chasseurs pourraient se réfugier pour se protéger contre les conditions météorologiques exceptionnelles, les changements d'état des glaces marines et les ours polaires, et prendre en considération d'autres possibilités pour le secteur.

5.0 Vision

D'ici 15 à 20 ans, le parc national Sirmilik dans le nord de l'île de Baffin demeure un ensemble d'écosystèmes terrestres et marins sains qui abritent diverses espèces fauniques, y compris des ours polaires, des baleines, des renards, des loups, des caribous, des lemmings, des lièvres arctiques, des poissons et des oiseaux migrateurs, comme des oiseaux marins, des buses pattues, des harfangs des neiges et un grand nombre d'oies des neiges. Des glaciers vierges se déversent dans l'eau salée bleue de cobalt des détroits et des bras de mer qui entourent chacun des quatre secteurs du parc. Ils couronnent les montagnes abruptes grises et noires qui cèdent la place à de vastes vallées et à des terres humides parsemées de surprises géologiques comme des cheminées de fée, des pingos et des formations rocheuses aux couleurs vives. Il y a quelque 2000 ans, des peuples anciens dont la subsistance reposait sur les espèces sauvages de la région vivaient dans cette région.

Aujourd'hui, les Inuits continuent leurs traditions, récoltant les fruits de la terre et de la mer. À l'intérieur du parc national Sirmilik et dans les collectivités voisines d'Arctic Bay et de Pond Inlet, les aînés transmettent leur savoir aux jeunes Inuits en exerçant des compétences éprouvées et en racontant leur histoire. Les Inuits s'investissent grandement dans tous les aspects de la gestion du parc : ils travaillent à tous les paliers des opérations du parc et font partie des groupes d'intervenants et des comités associés au parc. Les employés inuits sont des modèles et des dirigeants dans leurs collectivités et ces dernières profitent des retombées économiques des activités touristiques dans la région.

Le tourisme national et international augmente, car les visiteurs sont attirés par cette région qui offre des paysages extraordinaires, de riches expériences culturelles et des possibilités uniques d'admirer la flore et la faune de l'Arctique. Grâce à l'exécution sécuritaire d'une variété d'activités, de programmes, d'événements et de produits, les expériences des visiteurs dans le parc et dans les collectivités d'Arctic Bay et de Pond Inlet favorisent un rapprochement avec la terre, la mer et les gens. Les personnes qui ne peuvent pas se rendre dans cet endroit éloigné et isolé peuvent consulter une foule d'informations présentées en formats variés et diffusées par l'entremise de partenariats établis dans le cadre de programmes de sensibilisation.

La surveillance et les études améliorent la connaissance et la compréhension des systèmes complexes du parc, des histoires qu'il raconte sur le passé et de la façon dont les changements environnementaux peuvent façonner son avenir. Le parc national Sirmilik demeure une source de recherche de calibre mondial, et le savoir inuit et scientifique est utilisé en parts égales dans la gestion participative du parc de manière à profiter à toutes les personnes qui le fréquentent et à favoriser le respect de cet endroit spécial.

6.0 Stratégies clés

L'orientation stratégique du parc national Sirmilik comprend trois stratégies clés, ainsi que les cibles et les objectifs correspondants. Les objectifs fixés pour les trois stratégies clés proposées s'étayent mutuellement. Ils visent à satisfaire les besoins d'un parc national relativement nouveau de se faire mieux connaître et apprécier par les Canadiens et le besoin de Parcs Canada de renforcer ses liens avec les Inuits et les autres résidents de Pond Inlet et d'Arctic Bay.

PREMIÈRE STRATÉGIE CLÉ : CÉLÉBRER LA RELATION PARTICULIÈRE ENTRE LE PARC NATIONAL SIRMILIK ET LES INUITS DE POND INLET ET D'ARCTIC BAY

Cette stratégie fait fond sur l'histoire du lien entre Inuits et la terre, qui s'infiltré encore dans tous les aspects de la vie arctique. Bien que plusieurs personnes puissent percevoir l'Arctique comme une région sauvage et désolée, les Inuits survivent et s'épanouissent dans ce paysage depuis des milliers d'années. Ils font partie intégrante du fonctionnement de l'écosystème arctique. Afin que le parc national Sirmilik demeure en santé, les Inuits doivent continuer de faire partie de celui-ci, de la prise de décisions jusqu'au partage d'histoires sur cet endroit spécial, en passant par la pratique continue d'activités traditionnelles à l'intérieur et l'extérieur des limites du parc.

Parcs Canada continuera de célébrer et d'encourager ce lien, et les Inuits auront l'occasion de profiter de la présence du parc. Parcs Canada continuera d'établir des relations avec les collectivités voisines et d'encourager les gens à partager leurs connaissances, leur expertise et leur passion en ce qui a trait à la gestion du parc. Parcs Canada s'efforcera d'être un modèle de gestion participative en travaillant avec ses partenaires afin d'offrir des avantages et des possibilités aux Inuits et aux visiteurs qui visent à établir des liens particuliers avec le parc et l'Inuit Qaujimagatuqangit.

La stratégie aborde les priorités suivantes :

- Encourager et accroître l'utilisation du parc par les Inuits;
- Faire participer davantage les Inuits aux décisions de gestion du parc;
- Augmenter les avantages pour les Inuits quant aux possibilités de développement économique.

OBJECTIF 1.1 : ENCOURAGER LES INUITS À UTILISER LE PARC AVEC LEURS FAMILLES ET À ÉTABLIR UN LIEN AVEC LA TERRE AU MOYEN D'ACTIVITÉS TRADITIONNELLES.

Cible

- D'ici 2016, au moins un produit de communication sera créé en collaboration avec l'AIQ afin de communiquer clairement l'existence et la raison d'être des parcs nationaux ainsi que d'encourager les Inuits à utiliser le parc et à le faire davantage.

OBJECTIF 1.2 : LES INUITS PARTICIPENT RÉELLEMENT AUX DÉCISIONS DE GESTION DU PARC.

Cibles

- Deux rencontres en personne du Comité mixte de planification et de gestion du parc continuent d'être tenues chaque année conformément aux obligations décrites dans l'ERAI.
- Les membres inuits continuent de fournir un suivi à Parcs Canada en ce qui a trait à leur degré de participation dans les décisions de gestion.

OBJECTIF 1.3 : LES INUITS PARTICIPENT AUX POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE QUI DÉCOULENT DE LA PRÉSENCE DU PARC ET EN TIRENT PARTI.

Cibles

- D'ici 2024, le nombre d'entreprises inuites qui offrent des services au parc et à ses visiteurs augmente par rapport à celui de 2014.
- Parcs Canada organise, tient ou anime au moins une occasion de formation pour les gens des collectivités par année afin d'aider les Inuits à en tirer parti.
- Parcs Canada organise, tient ou anime au moins une réunion avec les partenaires régionaux et nationaux par année afin de discuter des possibilités de financement extérieures susceptibles d'accroître les avantages économiques pour les collectivités.

OBJECTIF 1.4 : LES HISTOIRES ET LE SAVOIR DES INUITS SONT PARTAGÉS AVEC TOUS LES VISITEURS DU PARC.

Cibles

- D'ici 2024, tous les programmes d'interprétation sont imprégnés des histoires et des points de vue des Inuits.
- Le savoir inuit est recueilli et partagé au cours d'au moins un rassemblement sur les terres avec des aînés ou des jeunes inuits par année.
- Le programme d'interprétation qui sera élaboré pour Qaiqsut d'ici 2019 (tel que décrit dans l'approche de gestion sectorielle pour l'île Bylot dans le présent plan directeur; Section 7.1) sera axé sur l'importance du site pour les Inuits.

DEUXIÈME STRATÉGIE CLÉ : ÉLABORER LE PROGRAMME D'EXPÉRIENCE DU VISITEUR DU PARC NATIONAL SIRMILIK

Cette stratégie met l'accent sur l'élaboration de nouvelles possibilités d'expérience pour les visiteurs du parc national Sirmilik en collaboration avec les collectivités de Pond Inlet et d'Arctic Bay et l'industrie du tourisme.

La stratégie aborde les priorités suivantes :

- Accroître le nombre de visiteurs au parc et en simplifier l'accès;
- Diversifier les possibilités d'expérience pour les visiteurs au moyen de produits et de programmes d'interprétation
- Respecter l'expérience en milieu sauvage que cherchent les visiteurs;
- Promouvoir la sécurité des visiteurs;
- Respecter les activités culturelles et de récolte des Inuits;
- Appuyer le renforcement de la capacité touristique de Pond Inlet et d'Arctic Bay en collaboration avec d'autres organismes.

SITES D'INTÉRÊT

Afin de mettre en œuvre cette stratégie, quatre sites d'intérêt ont été sélectionnés comme des emplacements adéquats pour élaborer le programme d'expérience du visiteur, dont les deux premiers sont considérés comme hautement prioritaires :

1) Région de Qaiqsut (secteur de l'île Bylot)

- Situé à proximité de la lisière de la banquise et facilement accessible à partir de Pond Inlet
- Excellente possibilité d'interprétation des sites archéologiques
- Accessible pour les passagers de navires de croisière

2) Vallée au nord de Qinniqtut (secteur de l'île Bylot)

- Possibilité d'une courte randonnée jusqu'aux formations de cheminées de fée

3) Site archéologique 210x32 (secteur de la baie Oliver)

- Accessible par bateau l'été
- Possibilité d'y construire un camp de base temporaire pour les jeunes et les visiteurs.
- Possibilité de camping, de pêche, de randonnée, d'observation de la faune et de découvertes des caractéristiques naturelles et culturelles.

4) Arnakadlak (secteur de la péninsule Borden)

- Possibilité de visites pour les passagers de navires de croisière et d'interprétation
- Site archéologique, zone de cheminées de fée et sites panoramiques naturels.

NAVIRES DE CROISIÈRE

Le parc national Sirmilik et la collectivité de Pond Inlet offrent tous les éléments qui intéressent les passagers de navires de croisière : des expériences en milieu sauvage et des paysages exceptionnels, de riches sites culturels et une faune diversifiée. Les artistes locaux et une variété de sculptures, bijoux, peintures et tissages artistiques complexes abondent, tout comme les possibilités de créer un lien avec les Inuits et leur culture au fil des histoires, représentations, jeux inuits et présentations. Les navires de croisière pourraient accroître considérablement le nombre de visites du parc. Certains membres des collectivités de Pond Inlet et d'Arctic Bay ont soulevé des préoccupations à propos des visites en navires de croisière. Par conséquent, on définira des emplacements et des directives sur l'accès des passagers en croisière au parc pour les sites d'intérêt 1, 2 et 4 énumérés ci-dessus. Les discussions au sujet des passagers en croisière qui visitent le parc se poursuivront avec les deux collectivités.

L'accès à l'île Bylot des navires de croisière devra être coordonné avec le Service canadien de la faune; l'île et le milieu marin environnant (jusqu'à deux milles en mer) servent de refuge pour les oiseaux migrateurs. Il faut également prendre en compte la réglementation du SCF et les ententes de gestion participative conclues avec les Inuits. La section de l'approche de gestion sectorielle pour l'île Bylot (section 7.1) présente de plus amples renseignements.

ACCÈS PAR VOIE AÉRIENNE

Sirmilik est relativement difficile d'accès pour les visiteurs. L'accès par voie aérienne à Sirmilik augmenterait considérablement la possibilité que des gens visitent le parc. L'accès par voie aérienne à des sites d'atterrissages désignés sera permis. Parcs Canada travaillera avec le Comité mixte de planification et de gestion du parc pour choisir les sites d'atterrissage et il le fera en consultation avec le SCF et les

organismes inuits et locaux concernés. Les sites choisis réduiront les répercussions potentielles sur les ressources naturelles et culturelles, sur les Inuits qui se prévalent de leurs droits de récolte et sur les autres utilisateurs du parc, tout en permettant l'accès par voie aérienne à des secteurs qui enrichiront l'expérience des visiteurs à la fois d'un jour dans le parc et d'un séjour en arrière-pays. Les décisions tiendront toujours compte des enjeux en matière de sécurité des visiteurs. L'objectif n'est pas de construire ou d'entretenir des pistes d'atterrissage dans le parc, mais plutôt de repérer des sites d'atterrissage pour hélicoptères ou des endroits où des aéronefs à voilure fixe ont déjà réussi à atterrir de manière sécuritaire. Les sites d'atterrissage situés à l'extérieur du parc sur des terres appartenant aux Inuits pourraient également être pris en considération, en consultation avec les organismes inuits. Des membres des collectivités ont déjà signalé deux sites propices pour les atterrissages.

L'accès par voie aérienne et les exigences en matière d'altitude de vol seront fondés sur les directives en matière d'altitude de vol du Comité d'étude des répercussions environnementales (Comité d'étude des répercussions environnementales, 2004). Les efforts d'éducation et de sensibilisation auprès des visiteurs et des compagnies aériennes serviront d'outil principal pour répondre à ces exigences.

OBJECTIF 2.1 : PARCS CANADA, L'INDUSTRIE TOURISTIQUE ET LES PARTENAIRES DU GOUVERNEMENT ÉTABLIRONT ET METTRONT EN VALEUR DES POSSIBILITÉS D'EXPÉRIENCE POUR LES VISITEURS, NOTAMMENT UNE EXPÉRIENCE ARCTIQUE UNIQUE QUI SE DÉROULERA DANS LE PARC.

Cibles

- D'ici 2019, les expériences pour les randonneurs, les skieurs, les kayakistes, les campeurs, les plaisanciers ou les autres visiteurs et les besoins connexes en matière d'installations sont établies.
- 85 % des visiteurs qui s'inscrivent pour séjourner dans le parc remplissent le questionnaire de sortie pour faire part de leurs commentaires sur leur expérience dans le parc.
- Le nombre de visites augmentera de 2 % par année au-delà de la moyenne des 5 dernières années afin d'atteindre les cibles nationales de Parcs Canada.
- D'ici 2020, les emplacements et les directives sur l'accès des passagers en croisière au parc, ainsi que les sites d'atterrissage désignés, seront établis pour les sites d'intérêt 1, 2 et 4.
- D'ici 2020, Parcs Canada travaillera avec le Comité mixte de planification et de gestion du parc pour choisir les sites d'atterrissage et de mouillage (voire d'accostage) et il le fera en consultation avec le SCF et les organismes inuits et locaux concernés.

OBJECTIF 2.2 : LES PARTENAIRES TOURISTIQUES ET LES COLLECTIVITÉS DE POND INLET ET D'ARCTIC BAY APPUIENT LES EXPÉRIENCES DES VISITEURS DANS LE PARC ET LEUR OFFRENT DES EXPÉRIENCES COMPLÉMENTAIRES DANS CES COLLECTIVITÉS.

Cibles

- Le nombre de résidents des collectivités de Pond Inlet et d'Arctic Bay qui participent aux activités touristiques liées au parc national Sirmilik augmente au cours des dix prochaines années.
- Des représentants de Parcs Canada se rendent à Arctic Bay au moins une fois par année pour rencontrer les résidents ou participer à d'autres activités des collectivités axées sur l'expérience du visiteur.

OBJECTIF 2.3 : TOUS LES UTILISATEURS DU PARC VIVENT UNE EXPÉRIENCE AGRÉABLE ET SÉCURITAIRE GRÂCE À LA PLANIFICATION, À LA PRÉVENTION ET À L'INTERVENTION EFFICACES EN COLLABORATION AVEC DES PARTENAIRES POUR LA SÉCURITÉ DES VISITEURS.

Cibles

- D'ici 2025, le nombre d'incidents par visiteur ne subit pas d'augmentation nette par rapport aux résultats de l'évaluation des risques de 2005.
- D'ici 2025, le parc national Sirmilik déploie au moins un programme de formation par année sur la sécurité des membres des collectivités.

TROISIÈME STRATÉGIE CLÉ : FAIRE CONNAÎTRE LE PARC NATIONAL SIRMILIK ET SENSIBILISER LA POPULATION À SON SUJET

Cette stratégie améliore la base de connaissances sur le parc, protège ses écosystèmes et ses ressources culturelles et établit des liens entre les Canadiens et le parc. Elle mise sur les relations. Parcs Canada établit des partenariats ou des relations de travail étroites avec entre autres les collectivités de Pond Inlet et d'Arctic Bay, les universités, le Service canadien de la faune, l'Association inuite Qikiqtani et la Fiducie du patrimoine inuit, ce qui permettra de sensibiliser davantage les partenaires, les visiteurs potentiels et le grand public à l'égard du parc.

La stratégie aborde les priorités suivantes :

- Réaliser des inventaires et poursuivre les activités de recherche et de surveillance des écosystèmes et des ressources culturelles, notamment les récits oraux et les noms de lieux en inuktitut;
- Compiler et utiliser les connaissances des Inuits de façon continue;
- Déterminer la valeur patrimoniale des ressources culturelles;
- Améliorer les relations entre Parcs Canada et les collectivités de Pond Inlet et d'Arctic Bay dans le cadre d'activités pour les jeunes dans le parc;
- Simplifier la transmission de l'information entre les chercheurs et les collectivités;
- Élaborer des produits et des programmes de sensibilisation et d'éducation sur le parc pour tous les Canadiens, mais surtout pour les résidents de Pond Inlet et d'Arctic Bay, à l'aide du site Web de Parcs Canada.

OBJECTIF 3.1 : LA SENSIBILISATION DE LA COLLECTIVITÉ EST AMÉLIORÉE POUR COMMUNIQUER MIEUX L'INFORMATION SUR LA RECHERCHE, LA SURVEILLANCE ET LE SAVOIR TRADITIONNEL.

Cible

- Au cours des dix prochaines années, Parcs Canada et les collectivités de Pond Inlet et d'Arctic Bay mettront en place des mécanismes pour échanger fréquemment sur la recherche, la surveillance et le savoir inuit, en plus des rencontres fréquentes du Comité mixte de planification et de gestion du parc.

OBJECTIF 3.2 : LA RECHERCHE, LA SURVEILLANCE ET LES PRATIQUES EXEMPLAIRES POUR TIRER PARTI DU SAVOIR INUIT AMÉLIORENT LES CONNAISSANCES SUR LES ÉCOSYSTÈMES DU PARC, LES RESSOURCES CULTURELLES AINSI QUE SUR LA CULTURE ET L'HISTOIRE INUITES.

Cibles

- Les zones écosensibles et les sites culturels ne montrent aucun signe de dégradation liée à l'augmentation des activités ou des infrastructures dans le parc dans la prochaine évaluation sur l'état du parc (2022-2023).
- Dans la prochaine évaluation sur l'état du parc (2022-2023), on puise dans le savoir inuit pour évaluer l'intégrité écologique d'au moins un indicateur écosystémique.
- Dans la prochaine évaluation sur l'état du parc (2022-2023), le parc évaluera deux indicateurs écosystémiques qui comprendront chacun au moins une mesure fondée sur l'information recueillie par les employés de Parcs Canada dans le parc et une mesure fondée sur des données de télédétection.
- Dans la prochaine évaluation sur l'état du parc (2022-2023), les Inuits participent à au moins 50 % des projets de recherche.
- Chaque année, les ressources culturelles feront l'objet d'une évaluation à Qaiqsut. D'autres sites pourront être évalués afin de veiller à ce que la valeur patrimoniale des ressources culturelles soit maintenue ou améliorée.

OBJECTIF 3.3 : DES PRODUITS ET DES PROGRAMMES DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION SUR LES ÉCOSYSTÈMES DU PARC, LES RESSOURCES CULTURELLES AINSI QUE SUR LA CULTURE ET L'HISTOIRE INUITES SERONT ÉLABORÉS, DÉPLOYÉS ET MIS EN VALEUR EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES.

Cibles

- D'ici 2019, le parc national Sirmilik fait l'objet de programmes ou de produits de sensibilisation et d'éducation conçus pour les publics de Montréal, de Vancouver et de Toronto.
- D'ici 2019, Parcs Canada multipliera ses projets de sensibilisation et d'éducation sur le parc pour les résidents d'Iqaluit qui représentent un vaste bassin de visiteurs potentiels et aussi susceptibles de transmettre cette expérience dans de grands centres urbains au Canada.
- D'ici 2019, 60 % des élèves de 10^e année de Pond Inlet et d'Arctic Bay connaissent le parc national Sirmilik et ils y sont sensibilisés.

7.0 Approche de gestion sectorielle

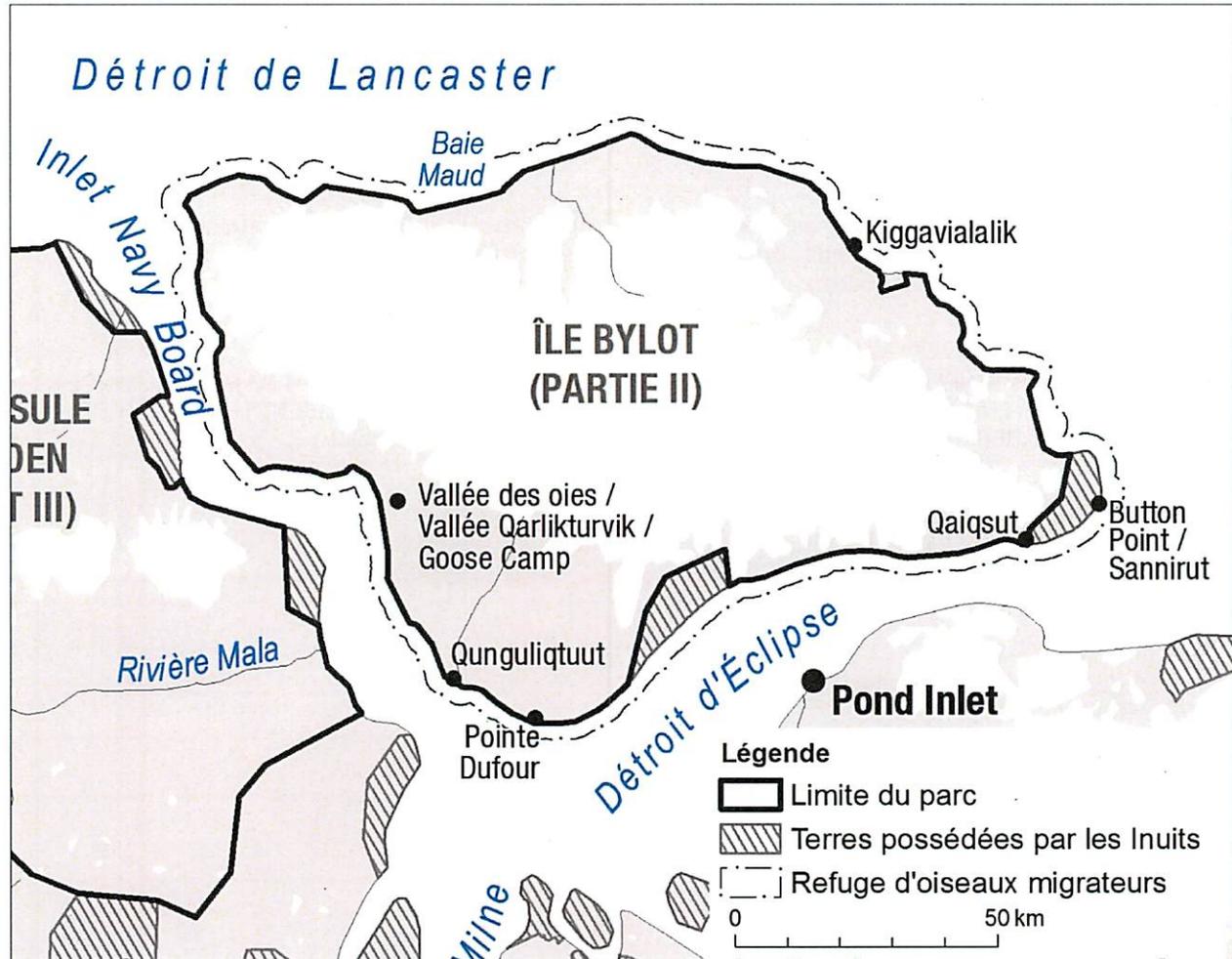
7.1 ÎLE BYLOT

Recouverte de montagnes, de champs de glace, de falaises abruptes, de champs de neige et de glaciers, l'Île Bylot sert d'habitat de nidification pour un grand nombre d'oiseaux marins, notamment des guillemots de Brünnich et des mouettes tridactyles. Les eaux marines de l'île constituent une réserve riche de nourriture pour ces oiseaux de mer. Le coin sud-ouest de l'île Bylot est composé de toundra humide de basses terres qui forme un habitat de nidification idéal pour les oiseaux chanteurs, les oiseaux de rivage et les gibiers d'eau. L'île Bylot abrite la colonie de reproduction la plus grande d'oies des neiges dans l'Extrême-Arctique canadien. En tout, 74 espèces d'oiseaux arctiques vivent sur cette île.

On s'est appuyé sur une approche de gestion sectorielle l'île Bylot pour les raisons suivantes :

- L'île est un refuge d'oiseaux migrateurs (ROM).
- Parcs Canada et le Service canadien de la faune ont signé un protocole d'entente pour ce secteur.
- *L'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits* vise le ROM, et l'ERAI porte sur l'ensemble du parc.
- Un comité de gestion participative doit être mis sur pied en vertu de l'ERAI, en plus du Comité mixte de planification et de gestion du parc national Sirmilik.
- L'île comprend un grand nombre de sites culturels.
- L'île dispose d'une importante infrastructure de recherche, et un nombre relativement élevé de projets de recherche y sont menés.
- L'île représente une attraction pour les navires de croisières et les autres visiteurs et elle pourrait accueillir un nombre relativement élevé de visites puisqu'elle est tout près de Pond Inlet.

Carte 3 : Île Bylot, parc national Sirmilik



L'approche de gestion sectorielle pour l'île Bylot s'appuie sur une collaboration entre le Service canadien de la faune d'Environnement Canada et l'Association inuite Qikiqtani, y compris sur la mise en œuvre des lois, des politiques et des programmes de Parcs Canada et du Service canadien de la faune, ainsi que sur le respect d'une part des engagements pris dans l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits des parcs nationaux Auyuittuq, Quttinirpaaq et Sirmilik et dans l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits pour les réserves nationales de faune et les refuges d'oiseaux migrateurs dans la région du Nunavut et d'autre part sur l'orientation du protocole d'entente en vigueur.

OBJECTIF 7.1 : PARCS CANADA, LE SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE ET L'ASSOCIATION INUITE QIKIQTANI COLLABORENT ET COORDONNENT LEURS ACTIVITÉS DE GESTION POUR L'ÎLE BYLOT ET SIMPLIFIENT LES PROCÉDURES D'OCTROI DE PERMIS ET DE GESTION.

Cible

- D'ici 2020, travailler avec des partenaires afin d'élaborer une procédure d'octroi de permis bien définie pour les différents groupes d'utilisateurs de l'île Bylot et tenir compte des ententes sur les répercussions et les avantages pour les Inuits et du protocole d'entente en vigueur.

OBJECTIF 7.2 : SIMPLIFIER L'ACCÈS AU PARC POUR LES VISITEURS ET AMÉLIORER LES PRODUITS DE COMMUNICATION ET LES PROGRAMMES SUR L'EXPÉRIENCE DES VISITEURS EN LIEN AVEC LES ACTIVITÉS INUITES, LES RESSOURCES CULTURELLES ET L'ENVIRONNEMENT RICHE DE L'ÎLE BYLOT.

Cible

- D'ici 2019, on mettra en œuvre au moins un programme d'expérience du visiteur à Qaiqsut qui sera conçu particulièrement pour les passagers de navires de croisière et de façon à maintenir ou à améliorer la valeur patrimoniale du site.

OBJECTIF 7.3 : SOUTENIR L'EXPLOITATION CONTINUE DU CAMP DE RECHERCHE ET DE SURVEILLANCE ÉCOLOGIQUE DES OIES, PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES QUI UTILISENT LE CAMP ET RÉDUIRE AU MINIMUM LES RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES QUI EN DÉCOULENT.

Cible

- D'ici 2017, obtenir un permis d'occupation accompagné d'une entente de gestion et d'exploitation pour le camp de recherche et de surveillance écologique des oies.

8.0 Zonage

8.1 SYSTÈME DE ZONAGE

Le système de zonage de Parcs Canada est une démarche intégrée à la classification des aires terrestres et marines à l'intérieur d'un parc national. Il classe les zones du parc en fonction de la protection requise pour les écosystèmes et les ressources culturelles et il dirige les activités pour les visiteurs vers des secteurs appropriés et compatibles. Le système de zonage comprend cinq catégories :

- Zone I – Préservation spéciale;
- Zone II – Milieu sauvage;
- Zone III – Milieu naturel;
- Zone IV – Loisirs de plein air;
- Zone V – Services du parc.

Le parc national Sirmilik comprend uniquement des zones I, II et III.

L'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut stipule que les parcs nationaux de la région du Nunavut doivent être principalement constitués de secteurs désignés zone I et zone II. Le système de zonage n'empêche en rien les Inuits d'exercer des activités de subsistance et d'exploitation des ressources conformément à *l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*.

L'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits des parcs nationaux Auyuittuq, Quttinirpaaq et Sirmilik (ERAI) exige d'une part que l'on désigne au moins deux secteurs du parc national Sirmilik comme des régions ayant une importance particulière pour les Inuits et qu'elles soient assorties de restrictions relatives à l'accès des visiteurs et d'autre part que le plan directeur puisse désigner des secteurs où l'accès des visiteurs est restreint ou interdit aux fins d'assurer leur sécurité.

Les activités susceptibles d'influer sur les activités culturelles et de récolte dans le parc préoccupent énormément les collectivités d'Arctic Bay et de Pond Inlet. Il est important que les visiteurs évitent tout secteur où les Inuits pratiquent des activités culturelles et de récolte. Certains de ces secteurs sont précisés dans le plan de zonage.

Les tanières d'ours polaires sont des secteurs très sensibles. Elles pourraient faire l'objet de mesures de gestion spéciales, notamment pendant la saison où les ours polaires et leurs petits sortent de leur tanière.

ZONE I : PRÉSERVATION SPÉCIALE

Les aires classées zone I méritent une protection spéciale parce qu'elles contiennent ou soutiennent des caractéristiques naturelles ou culturelles patrimoniales uniques menacées ou en voie de disparition ou font partie des meilleurs exemples d'une région naturelle que le parc représente. L'accès en véhicule motorisé est interdit, sauf dans les cas rigoureusement définis aux fins d'activités de recherche et d'exploitation du parc autorisées par Parcs Canada.

Les secteurs suivants font partie de la zone I :

1) Ressources culturelles

Chaque secteur de la zone I possède un rayon de 1 km à partir du centre du site. On fournira des renseignements particuliers sur ces sites, notamment leur importance et la façon de les respecter, aux utilisateurs du parc (y compris les pourvoyeurs, les chercheurs et les équipes de tournage) qui comptent se rendre sur ces sites ou à proximité d'eux. Les visiteurs du parc qui pénètrent dans une zone 1 doivent être accompagnés d'employés du parc ou de guides formés. Le rayon de 1 km ne tient pas compte des eaux au-delà de la ligne de la marée haute, ce qui permet aux bateaux et aux motoneiges d'accéder aux sites à partir de l'eau, mais il s'applique sous la ligne de la marée haute.

La zone 1 du parc se composera des 14 sites suivants :

- Umiarjuavinirtalik, « l'endroit où se trouve un vieux bateau » (site 210X3)
- Qinniqtut, « noirs »
- Kiggavialalik, « l'endroit où il y a de petits faucons » (site 210X10)
- Qaiqsut, « fond rocheux » (sites 210X47 et 210X48)
- Kaparuqtalik, « l'endroit où Kaparuq est enterré » (site 201X13)
- Sikudjivik, « l'endroit où les baleines ou les narvals sont pris dans la glace à l'automne » (site 210X12)
- Titirialik, « l'endroit où il y a une inscription » (site 210X17)
- Arnakadlak (site 210X22)
- Camp doté de 20 à 30 inukshuks dans le secteur de la baie Oliver (site 210X32)
- Site à composantes multiples sur l'île Bylot (site 210X43)
- Sinaasiurvik, « où commence la lisière de la banquise » (site 210X59)
- Qammarjuit Point, à l'intérieur du parc
- Épave près de la péninsule Borden (dans les environs du site 210X57). Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour confirmer l'emplacement de cette ressource culturelle. Selon les données actuelles de Parcs Canada, aucune épave ne se trouve dans ce secteur du parc.
- Tombes dans l'arrière-pays de l'inlet Elwin

L'accès des visiteurs à Umiarjuavinirtalik et à Qinniqtut sera interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre, lorsque les résidents de Pond Inlet sont susceptibles de se rendre à ces endroits par bateau. Ces deux sites sont également désignés comme des régions ayant une importance particulière pour les Inuits, comme l'exige l'ERAI.

2) Habitat d'oiseaux

a) Colonies d'oiseaux de mer au cap Hay, sur la côte nord-ouest de l'île Bylot et dans la baie Baillarge, près de l'inlet Elwin

- La désignation zone I couvre une largeur de 2 km afin que toute perturbation éventuelle, telle que des ouvrages, le camping ou d'autres activités, soit peu susceptible d'affecter les oiseaux de mer.
- Pendant la période sans glace, les visiteurs auront uniquement le droit de se rendre aux emplacements des colonies d'oiseaux de mer par bateau et ils devront respecter tout règlement ou toute recommandation du SCF, y compris obtenir l'autorisation du SCF pour toutes les activités à l'intérieur du refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Bylot.
- Aucune activité terrestre, y compris le camping, ne sera permise à l'intérieur des secteurs de zone I où se trouvent les colonies d'oiseaux de mer.
- Les lignes directrices du Service canadien de la faune sur l'observation des oiseaux de mer doivent être respectées à l'intérieur du parc national Sirmilik.

b) Habitat des oies sur la plaine sud-ouest de l'île Bylot - saisonnier

- Afin de protéger les oies pondeuses, cette désignation zone I (carte 7) s'applique du moment où les oies arrivent pour nicher jusqu'à ce qu'elles repartent. (1^{er} mai au 31 août). Les dates pourraient varier si les recherches en cours indiquent que les dates d'arrivées et de ponte changent.
- Afin de ne pas perturber les études scientifiques, on demandera aux visiteurs et à leurs guides d'éviter ce secteur pendant les travaux sur le terrain en été, entre le 1^{er} mai et le 31 août.

3) **Habitat de terres humides et sites culturels dans la partie sud du secteur de la péninsule Borden**

- Ce secteur est important, car c'est un habitat pour les oies et il abrite des sites culturels.

4) **Cheminées de fée**

- Il y a deux emplacements de cheminées de fée spectaculaires dans le parc national Sirmilik, dont un se trouve dans le secteur de la péninsule Borden et l'autre, dans le secteur de l'île Bylot.

5) **Forêt fossilisée près de Qinniqtut**

- Une forêt fossilisée est située près de Qinniqtut, sur l'île Bylot.

ZONE II – MILIEU SAUVAGE

Les zones II sont de vastes aires qui représentent bien une région naturelle et sont conservées à l'état sauvage. Le maintien des écosystèmes, au moyen d'une interférence humaine minimale, est une préoccupation majeure. Dans les secteurs de la zone II, les visiteurs ont l'occasion d'expérimenter personnellement les écosystèmes du parc. Ces secteurs nécessitent quelques services et installations rudimentaires, sinon rien du tout. Dans la plupart des secteurs de zone II, les visiteurs peuvent également faire l'expérience de la solitude et de l'éloignement. L'accès par les véhicules motorisés est interdit, sauf dans des cas strictement contrôlés aux fins d'activités de recherche, d'exploitation du parc, de sensibilisation et d'éducation liées au parc autorisées par Parcs Canada et conformes aux règlements et aux politiques de Parcs Canada.

Les secteurs de la zone II du parc comprennent tous les secteurs du parc qui ne sont pas désignés zone I ou zone III.

Les résidents d'Arctic Bay et de Pond Inlet ont recommandé que l'on exige que les visiteurs soient accompagnés d'un guide dans le parc pour veiller sur leur sécurité et pour les aider à respecter les activités culturelles et de récolte des Inuits. Au moment de rédiger le présent plan directeur, il n'y avait pas suffisamment de pourvoyeurs offrant de tels services à Arctic Bay et à Pond Inlet pour que l'on impose une telle exigence à tous les visiteurs. On encouragera les visiteurs à retenir les services d'un guide.

ZONE III – MILIEU NATUREL

Dans la zone III, les visiteurs peuvent découvrir le patrimoine naturel et culturel du parc au moyen d'activités récréatives qui exigent peu de services et d'installations rudimentaires. L'accès des véhicules motorisés au parc est contrôlé.

Voici une liste de secteurs désignés zone III.

1) Sud-ouest de l'île Bylot : route pour les pourvoyeurs qui amènent des visiteurs de Pond Inlet à l'inlet Navy Board en motoneige – activité saisonnière

Il s'agit d'une zone III saisonnière qui permet d'accéder au parc en motoneige l'hiver. Ce zonage est en vigueur dès qu'il y a suffisamment de neige pour se déplacer jusqu'au moment où les oies arrivent dans le secteur pour y nicher (à partir de cet instant, certaines parties de ce secteur deviennent des zones I afin de protéger l'habitat des oies pondeuses).

2) Sud-ouest de l'île Bylot : Camps des oies I et II

L'accès par véhicule motorisé des visiteurs, des représentants des médias ou d'autres groupes nécessite l'approbation du camp d'oies concerné et de Parcs Canada afin de veiller à ce que les travaux de recherche et de surveillance réalisés sur le site et l'intégrité écologique soient respectés.

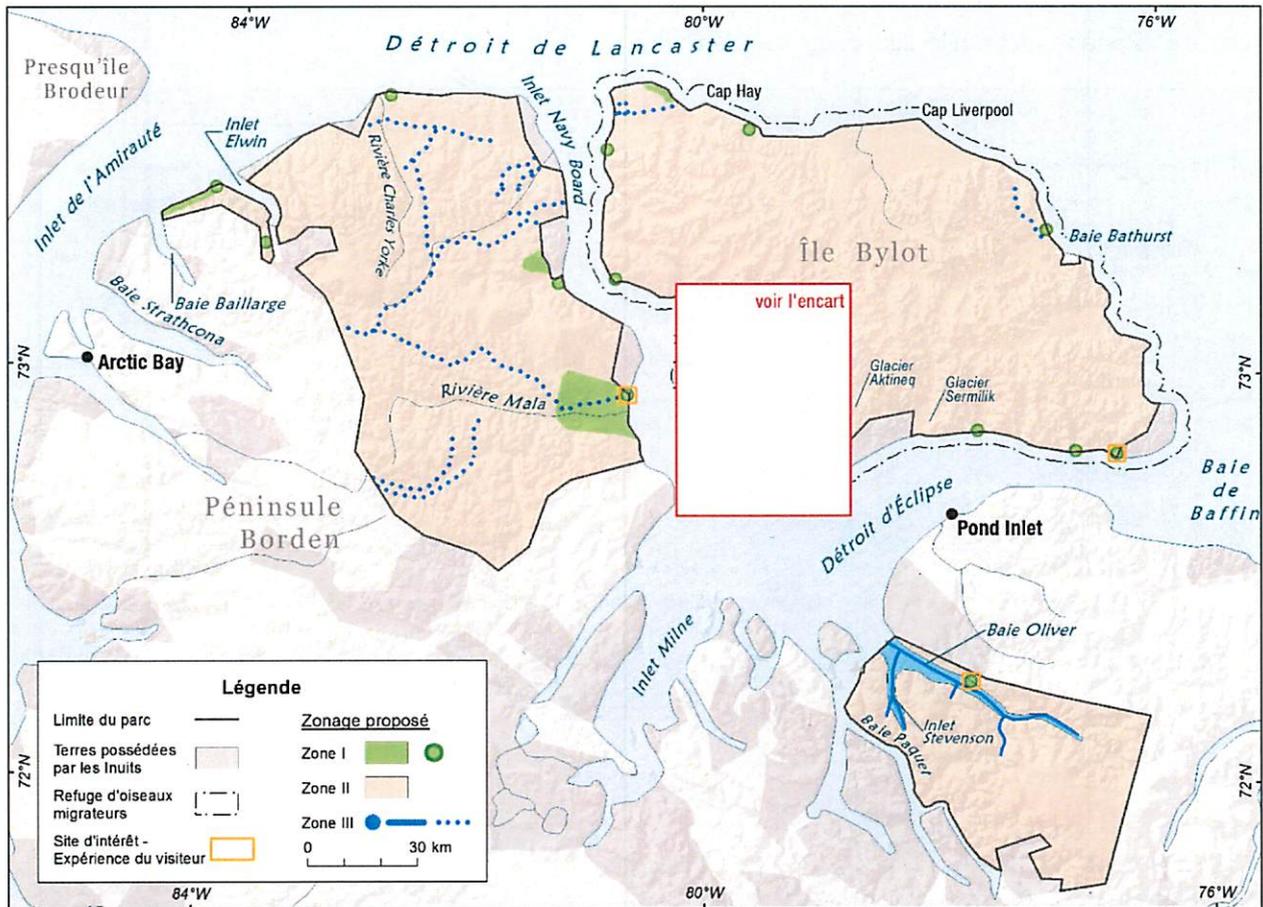
3) Route entre Arctic Bay et Pond Inlet parallèle à la rivière Mala, péninsule Borden

Cette route pourrait être utilisée pour les visites guidées en motoneige à destination du parc.

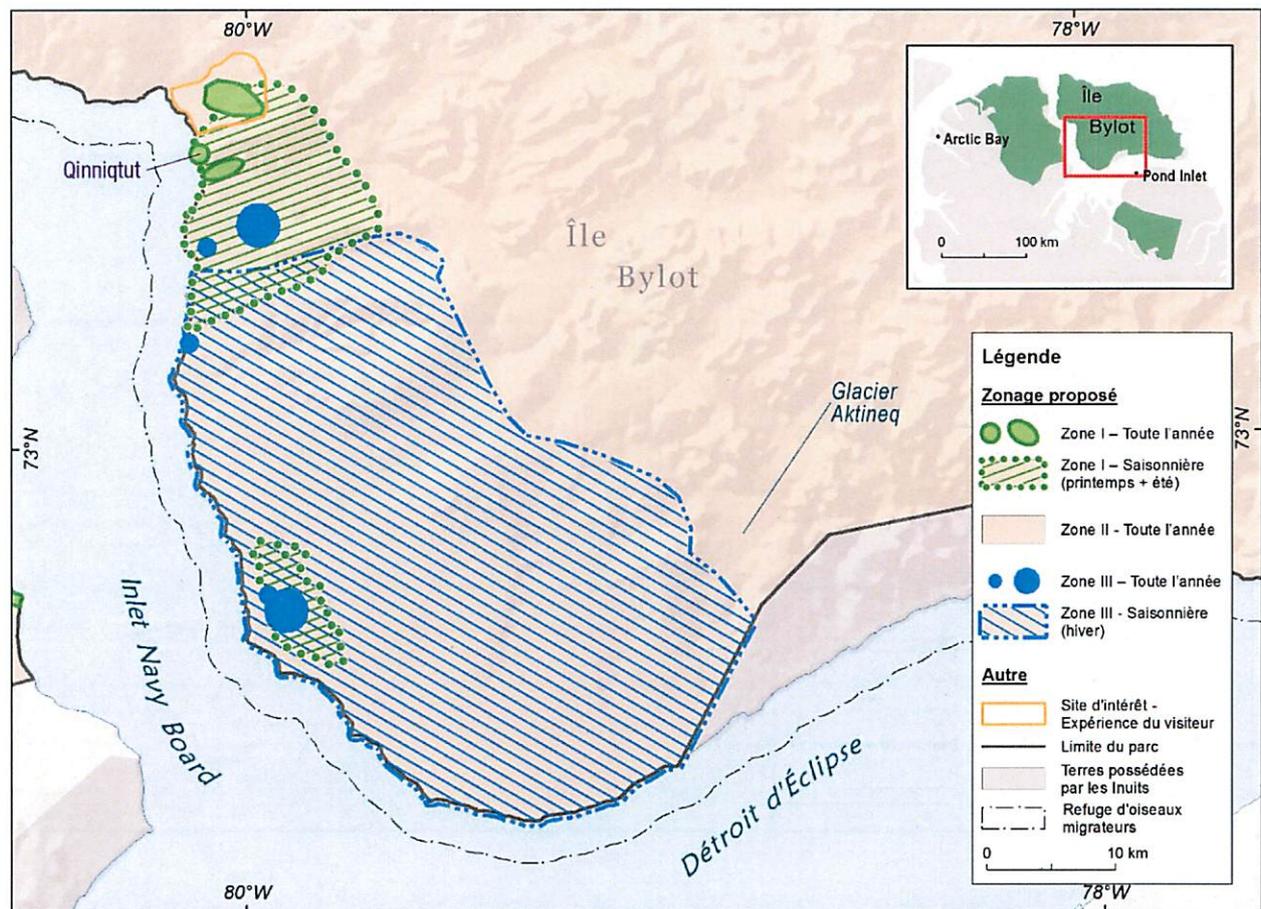
4) Autres routes sur la péninsule Borden

Les visiteurs seront autorisés à se déplacer sur ces routes, ils pourront y pratiquer des visites guidées en motoneige, mais ils devront éviter les secteurs où les Inuits pratiquent des activités culturelles et de récolte. Les possibilités d'expérience pour les visiteurs dans ce secteur du parc sont assujetties à la description (ci-dessous) des régions ayant une importance spéciale pour les Inuits. Les visiteurs n'ont pas le droit de se déplacer en VTT dans les parcs nationaux.

Carte 4 : Zonage, parc national Sirmilik



Carte 5 : Zonage, extrémité sud-ouest de l'île Bylot



8.2 RÉGIONS AYANT UNE IMPORTANCE SPÉCIALE POUR LES INUITS

Selon l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits des parcs nationaux Auyuittuq, Quttinirpaaq et Sirmilik (ERAI), le plan directeur du parc national Sirmilik doit inclure des mesures particulières pour interdire ou limiter, de manière temporaire ou permanente, l'accès des visiteurs aux régions ayant une importance spéciale pour les Inuits. En vertu de l'ERAI, Qinnigtut et l'épave à la baie Maud (Umiarjuavirtalik) doivent être inclus dans le plan directeur en tant que régions ayant une importance spéciale pour les Inuits. D'autres régions ayant une importance spéciale pour les Inuits pourraient aussi être incluses dans le présent plan directeur.

- 1) **Umiarjuavirtalik – Épave à la baie Maud**
Ce secteur est désigné zone I. La description de la zone I renferme des détails sur la gestion de cette région.
- 2) **Qinnigtut**
Ce secteur est désigné zone I. La description de la zone I renferme des détails sur la gestion de cette région.

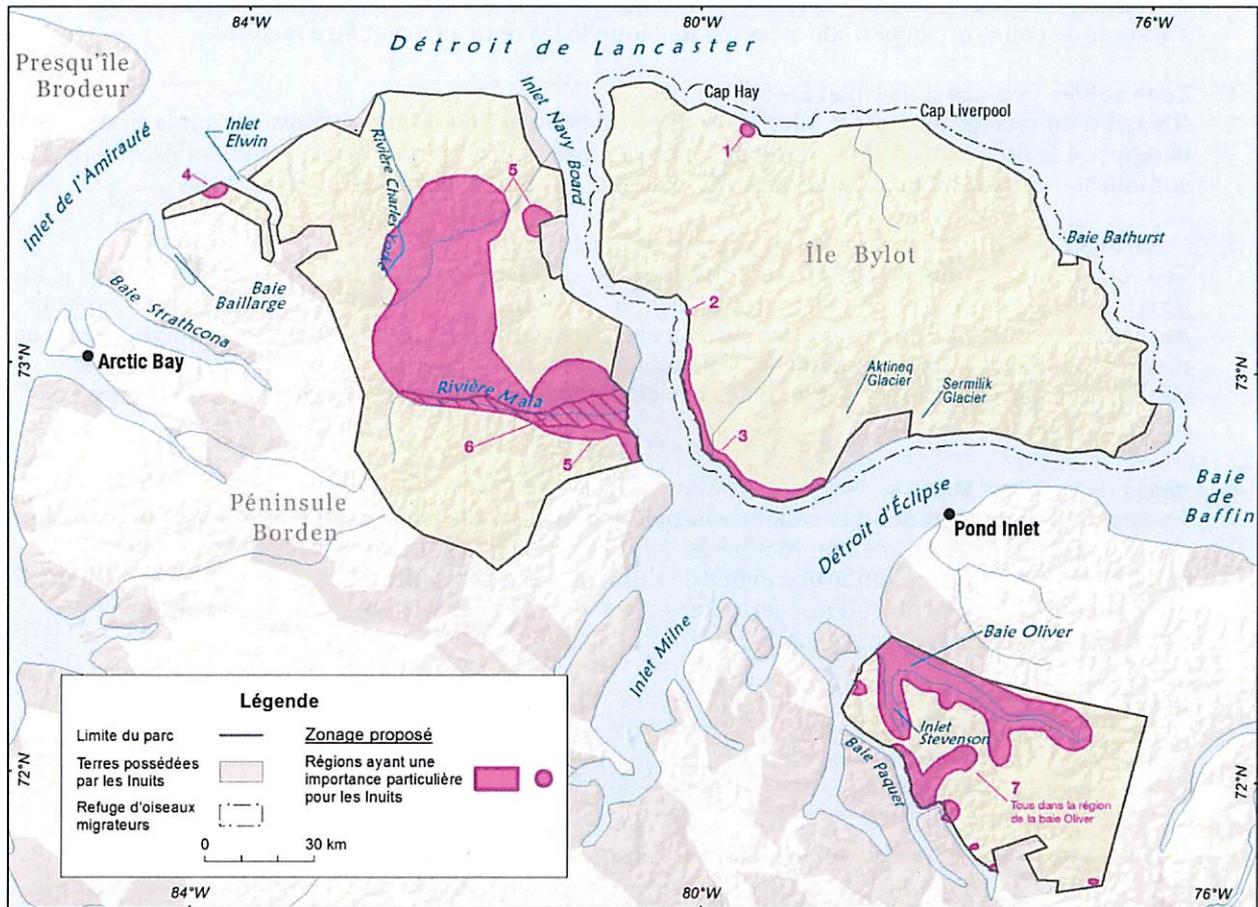
- 3) **Île Bylot – Habitat d’oies pondeuses le long de la côte sud-ouest de l’île Bylot**
Ce secteur sera interdit aux visiteurs pendant deux semaines en juin lors de la collecte des œufs. Les dates exactes varieront en fonction de la période où les œufs sont pondus. Les changements climatiques entraînent une variation de la période de ponte. Chaque printemps, Parcs Canada travaillera en collaboration avec l’Association des chasseurs et trappeurs de Mittimatalik pour s’assurer de connaître la période au cours de laquelle les œufs peuvent être récoltés.
- 4) **Zone côtière sud-ouest de l’inlet Elwin**
Il s’agit d’un secteur important pour les Inuits qui récoltent des animaux sauvages sur la lisière de la banquise à la fin du printemps. La zone côtière à l’intérieur du parc adjacente à l’inlet Admiralty au sud-ouest de l’inlet Elwin sera fermée aux visiteurs du 16 juin au 31 juillet.
- 5) **Péninsule Borden – zone au milieu du secteur de la péninsule Borden :**
Ce secteur de la péninsule Borden est important pour la mise bas et la récolte des caribous et il sera fermé aux visiteurs du 1^{er} juin au 31 août. Le reste de l’année, les visiteurs sont encouragés à retenir les services d’un guide et à éviter de nuire aux activités culturelles et de récolte des Inuits. L’accès en motoneige accompagné d’un guide sera autorisé. Ce secteur pourrait faire l’objet de fermetures pendant les autres saisons si les activités des visiteurs semblent avoir une incidence sur la mise bas ou la chasse.
- 6) **Vallée de la rivière Mala**
Entre le 1^{er} juin et le 31 août, la vallée de la rivière Mala demeurera ouverte, mais les visiteurs devront s’y déplacer par des moyens non motorisés. Les visiteurs de la vallée de la rivière Mala sont encouragés à engager un guide et à éviter de nuire aux activités culturelles et de récolte des Inuits. Ce secteur pourrait faire l’objet d’une fermeture si les activités des visiteurs semblent avoir une incidence sur la mise bas ou la chasse.
- 7) **Baie Oliver**
Ce secteur est important pour la cueillette de baies et la chasse au caribou. Les visiteurs seront autorisés à se rendre dans ce secteur par bateau, mais des limites de vitesse seront fixées afin d’éviter de perturber la faune marine.
- 8) **Autres régions proposées ayant une importance spéciale pour les Inuits**
D’autres régions proposées ayant une importance spéciale pour les Inuits ont été soulevées dans le cadre de réunions de consultation.
 - Péninsule Borden : secteur important pour la pêche près du site culturel 210X 50
 - Péninsule Borden : secteur important pour la récolte de caribous au sud du cap Joy
 - Île Bylot : secteur important pour la récolte de caribous près de Cape Walter Bathurst
 - Île Bylot : secteur important pour la récolte de caribous près de Cape Bryan Martin et de la baie Bathurst
 - Île Bylot : secteur important pour la récolte de caribous près du Canada
 - Île Bylot : secteurs côtiers importants pour la récolte d’ours polaires près des glaciers Kaparoqtaalik et Narsarsuk.

Parcs Canada continuera de travailler en collaboration avec les collectivités de Pond Inlet et d’Arctic Bay pour mieux comprendre comment les Inuits aimeraient que ces secteurs soient gérés.

Toute mesure visant à restreindre ou à interdire l’accès des visiteurs aux régions ayant une importance spéciale pour les Inuits sera établie dans le cadre de consultations auprès du Comité mixte de planification et de gestion du parc.

- 9) **Secteurs près des camps et des abris éloignés**
Les visiteurs auront l’interdiction de s’approcher à moins de 1 km des camps et des abris éloignés. Ces secteurs seront fermés sur ordre du directeur mis à jour annuellement.

Carte 6 : Régions ayant une importance spéciale pour les Inuits



8.3 RESTRICTIONS OU FERMETURES LIÉES À LA SÉCURITÉ DES VISITEURS

L'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits des parcs nationaux Auyuittuq, Quttinirpaq et Sirmilik indique que l'on peut restreindre ou interdire l'accès des visiteurs à un ou plusieurs secteurs d'un parc ou pendant une ou plusieurs périodes de l'année pour des raisons de sécurité. Il faut que de telles restrictions soient indiquées comme telles dans le plan directeur du parc. Sinon, il faut consulter l'AIQ et le CMPG avant de les mettre en œuvre.

- 1) **Baie Oliver**
Puisque la baie Oliver est trop étroite et que ses fonds marins sont complexes, les grosses embarcations comme les navires de croisière ne seront pas autorisées à s'y rendre.
- 2) **Glaciers de l'île Bylot**
Les déplacements en motoneige sur les glaciers sont fondamentalement dangereux. C'est pourquoi les visiteurs auront l'interdiction, même s'ils sont accompagnés d'un guide, de s'y déplacer en motoneige.
- 3) **Densité d'ours polaires**

Des secteurs côtiers nordiques de l'île Bylot et de la péninsule Borden jouissent de populations d'ours polaire à forte densité. L'accès des visiteurs à ces secteurs sera restreint pendant l'été.

8.4 PÊCHE RÉCRÉATIVE DES VISITEURS

Les non-bénéficiaires désireux de pratiquer la pêche à des fins récréatives pourraient y être autorisés s'ils obtiennent un permis de pêche de Parcs Canada. Des limites maximales pourraient être établies relativement au nombre de prises par personne par jour. Par exemple, dans le parc national Auyuittuq, la limite a été fixée à quatre poissons par jour. On pourrait déterminer des lacs, rivières ou fjords précis et les saisons les plus propices pour la pêche afin de favoriser cette activité. Des limites géographiques ou saisonnières peuvent aussi être déterminées pour protéger les populations de poissons.

Actuellement, Parcs Canada ne possède aucun renseignement sur les populations de poisson du parc national Sirmilik susceptibles de soutenir la pêche récréative que pratiquent les visiteurs, ni sur les secteurs de petites populations de poissons ou de populations confinées aux eaux intérieures qui ne le pourraient pas.

Le lac à proximité du camp des oies 1 se trouve près d'un des secteurs les plus prisés du parc (pour la recherche). L'information sur cette population de poissons n'est pas encore connue, et on ignore si elle pourra soutenir la pêche récréative. Les secteurs désignés comme des zones convenables éventuelles de pêche récréative pour les visiteurs comprennent un lac dans le secteur du cap Joy du parc et les eaux océaniques autour du parc.

Gestion de la pêche récréative

- Limites de prises et de possession de 4 poissons par jour par personne.
- Les visiteurs et les chercheurs auront l'interdiction de pêcher sur les lacs, les rivières et les ruisseaux d'eau douce dans un rayon de 10 km du camp des oies 1 jusqu'à ce que l'information sur les populations de poissons et sur la viabilité de la pêche récréative soit connue.
- Parcs Canada encouragera les visiteurs à utiliser des pratiques de pêche qui consistent à conserver ses prises plutôt que de les remettre à l'eau, afin d'observer les valeurs des Inuits sur le respect de la faune et limiter les manipulations des espèces.

9.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes, 2004*, on a effectué une évaluation environnementale stratégique de « l'ébauche du plan directeur du parc national Sirmilik » (ébauche du plan). L'évaluation environnementale stratégique (EES) des plans directeurs donne l'occasion de cerner les répercussions globales et non voulues des mesures de gestion proposées et d'évaluer les effets cumulatifs d'activités multiples sur l'environnement.

L'EES a évalué les répercussions potentielles sur les ressources naturelles, les ressources culturelles, l'expérience des visiteurs, l'éducation et la sensibilisation du public et les relations avec les collectivités et les partenaires inuits. L'évaluation a pris en considération le plan de zonage et toutes les cibles indiquées dans le plan pour déterminer les éventuelles répercussions environnementales négatives ou positives. Bon nombre des objectifs ne devraient pas avoir de répercussions environnementales négatives. Le Plan recense de nombreuses répercussions environnementales positives et des moyens de les améliorer, notamment :

- Une connaissance accrue des écosystèmes et des ressources culturelles grâce aux travaux de recherche et de surveillance;
- Une meilleure communication des connaissances sur le parc recueillies auprès des membres de la collectivité afin d'appuyer les projets de gestion du parc;
- Une collaboration continue avec les Inuits, les organismes de gestion et d'autres parties afin de faciliter la gestion efficace du parc;
- De meilleurs liens entre les Canadiens et le parc afin d'encourager la sensibilisation, compréhension et l'appui du public pour la gestion du parc;
- L'amélioration de précieux partenariats avec les collectivités.

Le plan de zonage du parc est conforme à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et prend en compte les secteurs ayant besoin d'une protection spéciale, les régions sauvages et les secteurs où l'accès contrôlé en véhicules motorisés est autorisé. Le plan de zonage n'entraînera pas de répercussions environnementales négatives; il permettra plutôt de protéger certains secteurs et d'effectuer des activités pour les visiteurs dans d'autres secteurs.

L'ébauche du plan met l'accent sur la conception de possibilités d'expérience pour les visiteurs avec pour priorité la hausse du taux de fréquentation. Cette augmentation du nombre de visiteurs pourrait avoir des répercussions sur les ressources naturelles et culturelles ainsi que sur les activités traditionnelles des Inuits, surtout des perturbations. En plus des mesures de protection prévues dans le plan de zonage, l'ébauche du plan décrit un certain nombre de mesures d'atténuation particulières pour s'assurer que la hausse de fréquentation n'a pas de répercussions résiduelles, notamment :

- On communiquera aux visiteurs l'importance des ressources naturelles et culturelles particulières dans les secteurs de zone I, ainsi que les restrictions liées à ces ressources.
- L'accès à certains sites sera restreint de façon générale ou saisonnière.
- Le programme d'expérience du visiteur portera sur des sites d'intérêt particuliers déterminés comme des endroits appropriés.
- Des sites d'accès et des directives pour les passagers en croisière seront établis pour des sites d'intérêt particuliers.

- Les sites permettant l'accès par voie aérienne seront choisis de façon à limiter les répercussions potentielles sur les ressources naturelles et culturelles, les Inuits exerçant leurs droits de récolte et les autres utilisateurs du parc, tout en permettant l'accès par voie aérienne à des secteurs du parc qui enrichiront l'expérience vécue tant par les visiteurs d'un jour que par les excursionnistes en séjour.
- Les visiteurs seront encouragés à être accompagnés d'un guide pour visiter le parc afin d'assurer leur sécurité et pour les aider à respecter les activités culturelles et de récolte des Inuits.

Le nombre de visiteurs dans le parc influera en partie sur l'étendue des effets résiduels négatifs. En tenant compte du nombre actuel de visiteurs, les effets environnementaux négatifs seront probablement négligeables en raison de la faible étendue dans une grande région géographique et des faibles fréquence et importance de ces effets. Le nombre de visiteurs pourrait augmenter lentement pendant la période d'application du plan. Le nombre de visiteurs arrivant par bateau de croisière devrait s'accroître plus rapidement, car chaque arrêt de ces bateaux voit un nombre supplémentaire de visiteurs, de 40 à 100 personnes. L'augmentation potentielle du taux de fréquentation ne devrait pas avoir des effets environnementaux négatifs importants. Cependant, l'EES indique que le parc pourrait envisager d'élaborer un programme de surveillance qui permettrait aux décideurs de prendre connaissance de l'étendue des effets cumulatifs liés à toute augmentation du nombre de visiteurs.

Dans l'ébauche du plan directeur, on indique les effets cumulatifs, tels que les changements climatiques, qui toucheront l'ensemble du parc, y compris les écosystèmes, le nombre de visiteurs dans la région et la vie des Inuits. Selon l'ébauche du plan, la surveillance et la protection des écosystèmes et des ressources culturelles du parc constituent des priorités de planification. Des programmes de surveillance de l'état de l'intégrité écologique du parc, y compris les répercussions des changements climatiques, ont été établis dans le parc, mais il existe des lacunes pour certains indicateurs. Pour appuyer le programme de surveillance, le plan prévoit des possibilités visant à maintenir les liens entre le parc et les Inuits, les universités et les autres organisations qui effectuent des travaux de recherche et de surveillance dans le parc. Le plan comprend aussi un objectif lié à l'accroissement des connaissances sur les écosystèmes du parc, sur les ressources culturelles ainsi que sur l'histoire et la culture inuits au moyen de travaux de recherche et de surveillance et de pratiques exemplaires qui intègrent le savoir traditionnel inuit. Ces travaux de recherche et de surveillance pendant la période d'application du plan permettront de fournir aux décideurs des renseignements sur l'étendue des effets cumulatifs sur le parc.

Certains des projets décrits dans le Plan sont de nature conceptuelle et devront être évalués de manière approfondie en vertu de l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* ou d'autres lois connexes lorsque des propositions particulières auront été élaborées. Les mesures d'atténuation, de surveillance et de suivi nécessaires seront élaborées lorsque les propositions passeront de la phase de conception à la phase de mise en œuvre.

L'ébauche du plan a été élaborée par Parcs Canada et l'équipe de planification du parc national Sirmilik et elle a été examinée par le Comité mixte de planification et de gestion du parc. L'équipe de planification du parc et le Comité mixte de planification et de gestion du parc comprennent un nombre égal de membres nommés par l'Association inuite Qikiqtani et par le gouvernement fédéral. Les consultations publiques ont été entamées au début de 2014. Toutes les préoccupations soulevées par le public ont été intégrées dans l'ébauche du plan, le cas échéant.

L'évaluation environnementale stratégique a conclu que « l'ébauche du plan directeur du parc national Sirmilik » aurait plusieurs effets positifs et n'aurait probablement pas d'effets négatifs importants. Le plan contribuera aux objectifs énoncés dans le document *Planifier un avenir durable – Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada* (2010) en protégeant la nature.

10.0 Remerciements

Le plan directeur est le fruit du travail concerté d'un grand nombre de personnes. De l'apport de ce groupe diversifié de personnes est né un plan qui orientera la gestion du parc pour bien des années. Il convient de mentionner les personnes suivantes en raison de leur contribution particulière à l'ébauche du plan :

Équipe de planification du parc national Sirmilik

GESTIONNAIRE DU PARC, Parcs Canada
Daniel Komangapik, Pond Inlet
Steven Lonsdale, Iqaluit

Comité mixte de planification et de gestion du parc national Sirmilik

Jacob Anaviapik, Pond Inlet
Leah Kalluk, Arctic Bay
Gesoni Killiktee, Pond Inlet
Andrew Taqtu, Arctic Bay, président
Tommy Tattatuapik, Arctic Bay
Steve Wendt, North Gower

Groupes de travail sur le savoir inuit de Pond Inlet et d'Arctic Bay (membres actuels et passés)

Morgan Arnakallak
James Atagootak
Phillip Attagutaluk
Samson Erkloo
Ikey Kigutikarjuk
feu Joseph Koonoo
Abraham Kublu
Rita Nungaq

Koonoo Oyukuluk
Elijah Panipakoochoo
Andrew Sangoya
Paniloo Sangoya
Kigutikarjuk Shappa
Jessie Shooyook
Peter Tattatuapik

Personnel de Parcs Canada

Nancy Anilniliak
Patrick Carroll
Jane Chisholm
Lynn Cousins
Carey Elverum
Garry Enns
Kathy Hanson
Terry Kalluk
Brian Koonoo
Lucas Habib
Denis Dufour

Karen Petkau
Stephen Dicks
Pauline Scott
Andrew Maher
Maryse Mahy
Mark Benson
Gary Moulard
Margaret Nowdlak
Lucy Netser
Marie Stradeski
Monika Templin

La traduction et l'interprétation en inuktitut effectuées dans le cadre de ce processus de planification ont été réalisées par un grand nombre de personnes, dont Mishak Allurut, Morgan Arnakallak, Titus Arnakallak, Malachi Arreak, Abraham Kublu, Lucy Netser et Elisha Pewatoalook.